

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 30 MARS 2016

PRESENTS : DELAUTRETTE, DEBLOOS, LAVIGNE, BELAIR, GAYOT, DEXET, BOUCHARREYSSAS, DOIZON, HUMBERT, MEYNARD, PEYRILLE, JOUHANNY, LUBRANO, MALLEFONT, ACHARD.

Secrétaire de séance : Florence BELAIR

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Plusieurs opérations ont été proposées à des chantiers d'insertion :

- cimetière : reconstituer un mur par une clôture bois ou végétal, aménager un ossuaire et le jardin du souvenir
- lavoir : redonner un certain aspect avec des caillebotis bois, travailler le tour en ferronnerie
- four à pain : mise hors eau, réfection toiture et cheminée, réflexion quant à l'appropriation de cet immeuble par les habitants du village

En parallèle, des travaux seront menés pendant cet exercice. Ils concerneront :

- la réhabilitation de la station d'épuration,
- des grosses réparations sur la voirie communale à Vaudet (VC 2 et enrochement digue)
- l'aménagement de la liaison piétonne
- la réfection des gîtes bois
- l'effacement de réseaux à Saumur
- la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la salle des fêtes

L'équipement des services techniques se poursuit par l'acquisition d'un aspirateur sur chariot.

APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2015

Après lecture des comptes de gestion et analyse des comptes administratifs, le Conseil approuve à l'unanimité les documents présentés, soit :

Budget Principal	Résultat section de fonctionnement	156 313.44
	Résultat section d'investissement	- 8 490.47
	Solde Restes à réaliser	- 110 950.00
	Affectation à l'investissement	119 440.47
Budget Assainissement	Résultat section de fonctionnement	10 985.45
	Résultat section d'investissement	21 599.75
	Solde Restes à réaliser	- 30 564.00
	Affectation à l'investissement	8 964.25

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Le conseil décide une augmentation de 1 % du taux d'imposition, ce qui représente une recette d'environ 10 000 €, révision des bases incluse. Le conseil n'a pas souhaité mettre en place une augmentation plus importante au regard du contexte économique actuel et préfère une augmentation faible mais constante et nécessaire compte tenu de l'importance des travaux engagés.

Les taux sont fixés à 10.53 pour la taxe d'habitation, 14.44 pour la taxe foncière (bâti) et 72.45 pour la taxe foncière (non bâti)

VOTE BUDGET PRIMITIFS 2016

Mr le Maire présente un projet de fonctionnement où les dépenses sont rigoureusement estimées compte tenu de la baisse en recette des dotations de l'Etat. Le Conseil approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2015 suivants :

Budget Principal	Section de fonctionnement	830 189 €
	Section d'investissement	727 802 €
Budget Assainissement	Section de fonctionnement	49 675 €
	Section d'investissement	760 953 €

REDEVANCE FONCTIONNEMENT GRDF

Le conseil donne son accord pour percevoir la redevance de fonctionnement (occupation du domaine public) de GRDF d'un montant de 673€.

QUESTIONS DIVERSES

- **Fonds de soutien à l'investissement public** : le Conseil accepte de présenter un dossier de demande de subvention pour l'aménagement de la salle des fêtes au titre de ces fonds
- **Vol du 4 Février** : le Conseil accepte la proposition de l'assurance pour 3 831.21 €
- **Acq matériel** : le Conseil accepte l'acquisition d'un aspirateur pour l'entretien des gîtes pour 170 € à SEMACA
- **Formation agents** : le Conseil accepte la formation de recyclage FCO pour 2 agents des services techniques, coût 1 238.32 €
- **Contrat groupe assurance risques statutaires du personnel** : le Conseil accepte d'adhérer au CDG 87 dans le cadre de la consultation nécessaire pour l'assurance des risques statutaires du personnel ; la Commune se réservant le droit de ne pas signer l'adhésion au contrat si les conditions obtenues ne lui convenaient pas.